

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

REF : DOT/SDT/DRA/RU/314/2022

Annaba le, 22/12/2022

**A MONSIEUR
BELKHIRI MOSTEFA
Cité Ain Kerma El Taref**

OBJET : Mise en demeure N°2

Projet : Travaux de canalisation pour modernisation CDN_ Cité 502 Logts El Hadjar

Monsieur,

Dans le cadre du projet de canalisation pour modernisation CDN_ Cité 502 Logts El Hadjar qui vous à été confié par le bon de commande N° 220644 du 25/09/2022 et l'ODS N°296/2022 du 19/09/2022, et suite au retard enregistré dans la réalisation des travaux , j'ai le regret de vous mettre en demeure pour la deuxième fois afin que vous acheviez sans tarder le projet en question , faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à vos tors exclusifs.

Je vous prie d'agrée, monsieur mes salutations

25 DEC 2022



Directrice Opérationnelle
des Télécommunications - Annaba

Signé : TALEB Amel née BOUMAHRA